

## NOUVEAU REFERENTIEL CACES

### 1. Rappel des obligations pour le chef d'entreprise :

« La conduite des équipements de travail mobiles et des équipements de levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire » article R4323-55

D'un point de vue réglementaire, le **CACES® (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)** n'est pas obligatoire. En revanche, vous avez l'obligation de former et vérifier les compétences à la conduite de vos collaborateurs par le moyen que vous souhaitez. **Le CACES®** est une des façons de remplir cette obligation avant la délivrance **de l'autorisation de conduite**.

L'autorisation de conduite est établie sur la base de **3 points** :

Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du salarié par la conduite de l'appareil concerné

Un examen médical d'aptitude réalisé par le médecin du travail

Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites

### 2. Référentiel des nouvelles recommandations

Six recommandations ont été rénovées :

- **R.482 – Caces Engins de chantier** (remplacera la R.372 modifiée)
- **R.483 - Caces Grues mobiles** (remplacera la R.483 modifiée)
- **R.486 – Caces Plate-formes élévatrices mobiles de personnel** (remplacera la R.386)
- **R.487 – Caces Grues à tour** (remplacera la R.377 modifiée)
- **R.489 – Caces Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté** (remplacera la R.389), qui représente plus de 55 % des CACES délivrés chaque année
- **R.490 – Caces Grues de chargement** (remplacera la R.390)

Deux recommandations ont été créées :

- **R.484 – Caces Ponts roulants et portiques**
- **R.485 – Caces Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant**

#### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



### **3. Durée de validité des CACES®**

► **5 ans pour les :**

- Ponts et portiques
- Gerbeurs
- PEMP (nacelles)
- Chariots élévateurs

► **10 ans pour les engins de chantier**

► **5 ans + 5 ans pour les GAT – Grues Mobiles et Grues Auxiliaires**

- Tout conducteur de grue mobile doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances, son savoir faire et repasser les tests du CACES®. Ce délai de réactualisation des épreuves pratiques peut être porté à 10 ans si au terme des 5 premières années, l'employeur peut justifier que son salarié a utilisé l'engin concerné au moins 50 jours durant les 5 années.

Les employeurs ne devront pas envoyer tous leurs salariés en formation dès janvier 2020. Au 1er janvier 2020, la validité d'un CACES® est définie dans le nouveau référentiel de l'engin concerné au travers des règles de correspondances. Le principe est qu'un CACES® obtenu sur la base d'un référentiel actuel reste valable, jusqu'à la fin de sa période de validité de 5 ans, pour l'engin concerné. Les CACES® qui nécessitent une réactualisation tous les 10 ans, (les engins de chantier), devront être renouvelés, au plus tard, 5 ans après la mise en œuvre des nouveaux référentiels. En conséquence, un salarié ayant passé un CACES R372m en 2019, devra passer un CACES® R482 en janvier 2025, au plus tard.

### **4. Les différents CACES®**

#### **Recommandation R 482 engins de chantier, anciennement R 372m**

##### **Catégorie A**



- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse  $\leq$  6 tonnes.
- Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques de masse  $\leq$  6 tonnes.
- Chargeuse-pelleteuse de masse  $\leq$  6 tonnes.
- Moto-basculeurs de masse  $\leq$  6 tonnes.
- Compacteurs de masse  $\leq$  6 tonnes.
- Tracteurs agricoles de puissance  $\leq$  100 CV (73,6 kW).

##### **Catégorie B1**

##### **AGENCE DE MONTPELLIER**

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes.
- Pelles multifonctions.

---

## Catégorie B2



- Machines automotrices de sondage ou de forage.

---

## Catégorie B3



- Pelles hydrauliques rail-route à déplacement séquentiel.

---

## Catégorie C1



- Chargeuses sur pneumatiques, de masse > 6t.
- Chargeuses-pelleteuses de masse > 6t.

---

## Catégorie C2



- Bouteurs.
- Chargeuses à chenilles de masse > 6t.

---

## Catégorie C3

### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



- Niveleuse automotrices

---

## Catégorie D



- Compacteurs, à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse  $\leq$  6t.
- Compacteurs à pieds dameurs de masse  $>$  6t.

---

## Catégorie E



- Tombereaux, rigides ou articulés.
- Moto-basculeurs de masse  $>$  6t.
- Tracteurs agricoles de puissance  $>$  100 cv (73,6 kW).

---

## Catégorie F



- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté à mât.
- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté à flèche télescopique.

---

## Catégorie G



- Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914

## Recommandation R 483 grues mobiles, anciennement R 483m

### Catégorie A



- Grue mobile à flèche treillis

### Catégorie B



- Grue mobile à flèches télescopiques

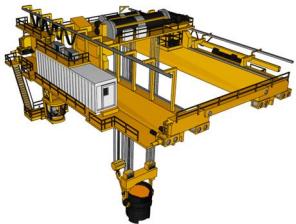
## Recommandations R 484 ponts roulants (nouveau)

### Catégorie 1



- Pont roulant commande au sol

### Catégorie 2



- Pont roulant commande en cabine

### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914

## Recommandation R 485 chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant (nouveau)

### Catégorie 1



- Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1.20m < hauteur de levé  $\leq$  2.50 m).

### Catégorie 2



- Gerbeurs automatiques à conducteur accompagnant (hauteur de levée  $>$  2.50 m).

## Recommandation R486 plateformes élévatrices mobiles de personnel, anciennement R 386

### Définitions

- **Groupe A** : élévation verticale
- **Groupe B** : élévation multidirectionnelle (Déport possible).
- **Type 1** : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration transport (Position basse) = utilisation à poste fixe.
- **Type 3** : la translation peut être commandée par un organe situé sur la plateforme de travail lorsque celle-ci est en position haute = automotrice.

### Catégorie A

#### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



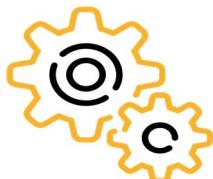
- PEMP du groupe A de type 1 ou 3

## Catégorie B



- PEMP du groupe B de type 1 ou 3

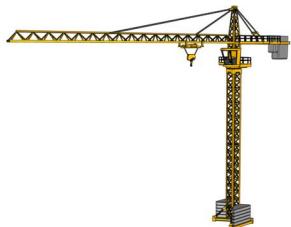
## Catégorie C



- Conduite hors production des PEMP de Cat A ou B. Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEM de Cat A ou B sans activité de production, pour la maintenance, démonstration ou essais.

## Recommandation R 487 grue à tour, anciennement R 377 m

### Catégorie 1



- Grue à tour à montage par montage par éléments, à flèche distributrice (GME).

### Catégorie 2

#### AGENCE DE MONTPELLIER

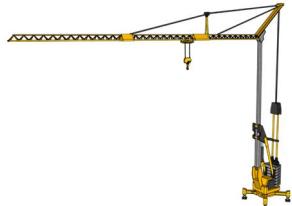
Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



- Grue à tour à montage par éléments, à flèche relevable.

### Catégorie 3



- Grue à tour à montage automatisé (GMA)

## Recommandation R489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté, anciennement R 389

### Catégorie 1A



- Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée  $\leq$  1.20 m)

### Catégorie 1B



- Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée  $>$  1.20 m).

### Catégorie 2A

#### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



- Chariots à plateau porteur (capacité de charge  $\leq$  2 tonnes).

---

## Catégorie 2B



- Chariots tracteurs industriels (capacité de traction  $\leq$  25 tonnes).

---

## Catégorie 3



- Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité nominale  $\leq$  6 tonnes).

---

## Catégorie 4



- Chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité nominale > 6 tonnes).

---

## Catégorie 5

### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914



- Chariots élévateurs à mât rétractable.

---

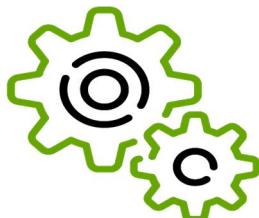
## Catégorie 6



- Élévateurs à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1.20 m).

---

## Catégorie 7



- Conduite hors production des chariots de toutes les catégories.

## Recommandation R 490 grue de déchargement, anciennement R 390

### Catégorie de GACV



- Option Télécommande
- Commande manuelle

#### AGENCE DE MONTPELLIER

Le Fahrenheit ■ 120, avenue Nina Simone ■ 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 63 47 50 ■ Fax : 04 67 54 54 14 ■ [montpellier@oppbtp.fr](mailto:montpellier@oppbtp.fr)

N° Siret 775 725 914 00227 ■ NAF 9412Z ■ N°TVA intracommunautaire : FR 23 775 725 914